

Communiqué de presse • Avril 2026



*Consommation record
de volailles et d'œufs :
diversifier les modes d'élevage
pour nourrir la région
Auvergne-Rhône-Alpes*

La volaille et les œufs s'imposent durablement dans l'assiette des français : en 2025, la consommation de volailles a atteint près de **32 kg par habitant** (+15 % en 5 ans), tandis que celle d'œufs a battu un record de **235 œufs consommés par habitant**, contre 226 en 2024. Une demande en forte progression, que la production nationale ne parvient plus à couvrir.

Face à ce constat, **AFIVOL, l'interprofession de la filière volailles (chair et œuf) en Auvergne-Rhône-Alpes, alerte sur l'urgence de renforcer les capacités de production régionales par l'installation de nouveaux poulaillers, quels que soient les modes d'élevage.**

Des produits du quotidien aux démarches sous signe de qualité, **tous les systèmes d'élevages jouent un rôle complémentaire et indispensable pour répondre à la diversité des attentes des consommateurs.** Lever les freins à l'installation, préserver la pluralité des modèles et soutenir la production sont des priorités pour **restaurer la compétitivité de la filière, garantir la souveraineté alimentaire française et accompagner durablement la hausse de la consommation.**



La diversité française un modèle unique à préserver

La France est le seul pays au monde à avoir maintenu une telle diversité d'espèces (poulets, dindes, canards, oies, pintades, pigeons, cailles, coquelets) et de modes d'élevage (standard, certifié, bio, Label Rouge, ...). Cette pluralité concerne également la production d'œufs, avec des systèmes allant de l'élevage en bâtiments aménagés aux élevages plein air ou bio.

Cette richesse représente des atouts majeurs pour la région AURA :

- **Un moteur économique pour les territoires ruraux**

La filière française représente environ 14 000 emplois dans les élevages en campagne, contribuant à leur vitalité.

- **Un facteur de pérennité des exploitations**

L'élevage de volailles contribue à l'équilibre des exploitations agricoles en permettant le maintien d'autres productions : caprins, bovins, céréales, plantes à parfums, légumes, arbres fruitiers, vignes... Il participe ainsi à leur pérennité et à la préservation du paysage agricole.

- **Une réponse adaptée aux attentes des consommateurs**

La filière avicole régionale propose des produits sains, sûrs et accessibles, répondant à des attentes variées en matière de prix, d'origine et de qualité.

- **Un levier de souveraineté alimentaire**

Maintenir et développer la capacité de production sur le territoire est indispensable pour sécuriser l'approvisionnement et réduire la dépendance aux importations.



Opposer les modèles serait une erreur

C'est la complémentarité entre élevages standards et sous signes de qualité qui garantit à la fois l'accessibilité des prix et le maintien d'exploitations pour répondre à la demande.

Il est urgent de réduire l'importation croissante de produits ne respectant pas nos normes de production. La reconquête de la souveraineté alimentaire ne passera pas par l'uniformisation des modèles. Elle repose sur un principe simple : permettre à tous les modes d'élevage français de coexister, d'investir et de se développer.

Empêcher l'installation d'un éleveur de volailles, c'est freiner l'installation d'un agriculteur qui produit pour les habitants de son territoire et contribue directement à notre souveraineté alimentaire. C'est pourquoi nous devons renforcer la connaissance et l'acceptabilité de nos élevages grâce à un dialogue et un travail de pédagogie auprès du grand public, pour permettre l'implantation de nouveaux poulaillers.

Préserver le modèle français, c'est faire le choix d'une filière plurielle, compétitive et ancrée dans les territoires, capable de répondre durablement à la hausse de la consommation.

Hélène Bombart,
Présidente d'Afivol et éleveuse de volailles dans la Drôme.



Près de 3 000 poulaillers à construire d'ici 2035 : un objectif renforcé

En 2025, la filière française s'était fixé un objectif de **400 poulaillers supplémentaires d'ici 2030 (dont 40 en Auvergne-Rhône-Alpes)**, pour relocaliser 20 % de la consommation de poulet importée.

Aujourd'hui, l'ambition est réévaluée :

2 200 nouveaux poulaillers de volailles de chair (dont 220 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 575 poulaillers de pondeuses devront être construits d'ici 2035, pour permettre une reconquête d'1/3 des importations de viande de volaille et garantir un approvisionnement majoritairement français en œufs.

Pour atteindre cet objectif, la filière a défini un plan d'actions couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les couvoirs jusqu'à la transformation, en passant par les élevages et la nutrition animale. Les investissements nécessaires sont estimés à **2,80 milliards d'euros**, soit **280 millions d'euros** par an pour la construction de nouvelles infrastructures.



La filière régionale en chiffres

3^e filière animale
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Filière oeufs

7 à 10% des oeufs
français produits
dans la région

3^e région française productrice
d'œufs en nombre d'éleveurs

Filière chair

4^e région française productrice
de volailles de chair
> soit 1400 élevages

A photograph of three men in blue jumpsuits and caps, each holding a brown chicken. They are standing in a grassy field with trees in the background. The image is partially obscured by a white curved shape at the bottom left and a white feather graphic at the bottom right. There are also orange and yellow abstract shapes in the top right corner.

Contacts presse

Margot Merle

margot.merle@quiplusest.com
07 72 51 78 98

AFIVOL, interprofession avicole de la région Auvergne-Rhône-Alpes fédère les éleveurs et les entreprises des filières volailles de chair et œufs et a pour mission de développer la production régionale.

AFIVOL

23 rue Jean Baldassini - 69007 Lyon
contact@afivol.com - www.afivol.com